NOTES D'HISTOIRE SUR VILLEVENARD

La première édition était parue en mars 1960
Ceci est une troisième édition, revue et complétée grâce à des documents découverts entre-temps et rédigée par René Guillemin, curé de Villevenard

****

VILLEVENARD est situé sur la route D 43, de Fère-Champenoise à Montmirail, à 32 kilomètres d'Epernay, à l'altitude de 143 mètres.

C'est un village « satellite » des Marais de Saint Gond, qui fut habité dès une époque très reculée : le musée constitué par Mr Roland, ancien instituteur dans la commune, ainsi que le musée archéologique d'Epernay, en font foi. (1)

Bien sûr, une légende prétend que la garnison romaine qui occupaitLa Fortelle, Fort construit entre Etoges et Fèrebrianges, s'insurgea contre les ordres du Sénat, après la mort de César, et se choisit pour chef un certain Baius, dont l'un des fils qui se nommait Venard, aurait fondé Villevenard…..

N'attachons pas grande importance à cette légende.

Villevenard tire plus certainement son origine du latin Villa Venariae, c'est à dire, « Maison de chasse ». Les hommes qui vivaient dans les cités lacustres au bord des marais vivaient de chasse et de pêche. Nous laisserons à des spécialistes de la préhistoire le soin de préciser l'époque exacte à laquelle vivaient les hommes de ces cités lacustres ainsi que les populations de l'âge néolithique, qui firent, des grottes, le séjour de leurs morts.

Le musée de Mr Roland garde le souvenir des anciens habitants de Villevenard, et il n'est pas rare de trouver sur le territoire, des objets qui leur sont servi, par exemple, des haches polies.

Nous allons commencer par parler des fermes du Buisson et de la Vielle Andecy, puis, après un coup d'œil sur d'autres écarts de Villevenard, nous entreprendrons l'histoire du village lui-même.

Les terrains sur lesquels furent bâties les fermes du Buisson et de la Vieille Andecy étaient auparavant couverts de bois ; ils appartenaient au début du XII° siècle, l'un à Simon de Broyes (la Vieille Andecy) et l'autre à Jean de Courcemain (le Buisson). C'est aux frères convers de l'abbaye d'Andecy que revient l'honneur d'avoir procédé au défrichage.

LE BUISSON :

L'abbé Millard, qui vécut à Saint Gond et qui a étudié l'histoire d'Andecy et de la région, écrit :
« …Avant 1141, nous voyons paraître Dame Damonez de Pleurs, mariée vraisemblablement à Jean de Courcemain, qui donnent à l'abbaye d'Andecy une terre pour deux charrues dans un endroit nommé « de bosco », qui ne peut être que la ferme du Buisson ». Sur ces vieux jours, la Dame de Damonez se retira à Andecy, y mourut et y fut enterrée.

En 1547, la ferme du Buisson était toujours la propriété d'Andecy, comme l'indique une déclaration faite cette année là au greffe de la justice de Sézanne par Marguerite des Marins, abbesse d'Andecy de 1537 à 1562.

En 1563, l'abbaye d'Andecy fut forcée de vendre une partie de ses biens dont la ferme du Buisson, qui devint la propriété du Seigneur de Congy. Le propriétaire du château de Congy la garda jusqu'au début du XIX° siècle, après quoi elle passa à des propriétaires successifs.

LA VIEILLE ANDECY :

Le Baron Joseph de Baye, archéologue, dit qu'il y aurait eu à cet endroit une station de l'époque mérovingienne. L'abbé Millard écrit que la Vieille Andecy, habitée jadis par les Gaulois et les Francs, était sans doute une métairie appartenant aux sires de Broyes, que l'un d'eux, Simon, donna aux religieuses qu'il fit venir à Andecy en 1131.

Certains auteurs, qui ont étudié la question, pensent qu'un monastère aurait existé à la Vieille Andecy et aurait disparu au XI° siècle : Simon de Broyes aurait alors rétabli le monastère à Andecy(=la Nouvelle Andecy).

Le Pélerinage à la Vieille Andecy, était très en vogue au XVIII° siècle (on y vint encore jusqu'en 1939).
Lors de la confirmation donnée par Mgr Claude Antoine Choiseul de Beaupré, le 4 mai 1746, le curé de Villevenard, Gilles Picard, note : « … il y avait une très belle chapelle et bien voûtée au lieu-dit « la Vieille Andecy » dans l'étendue de la paroisse. C'était le premier emplacement du couvent d'Andecy où plusieurs religieuses et domestiques ont été inhumés. Cette chapelle qu'on se lassait d'entretenir en couverture a été démolie depuis 35 à 40 ans ; ce qui n'a pas empêché beaucoup de gens de continuer d'y aller en pèlerinage et d'y honorer une très vieille figure de la Vierge qui était dans cette chapelle, et quoiqu'elle ait été aussi enlevée, la dévotion ne se ralentit pas, et on va prier Dieu sur les ruines.

Un peu avant la Révolution, la ferme rapportait annuellement 676 livres 10 sols. Après la Révolution et la saisie des biens de l'Abbaye, elle fut vendue le 17 juin 1791 à un nommé Mainguet pour 20 000 livres. Ensuite, elle devint propriété du Château de Congy, puis fut vendue qu propriétaire actuel en 1966.

Dans un annuaire de la Marne de 1827, on dit que « la ferme de la Vieille Andecy domine une vallée couverte de prés et de pâturages, au bord desquels on voit une chapelle en réputation sous le nom de Notre Dame d'Andecy ou de « La Bonne Vieille d'Andecy ». C'est un pèlerinage fameux dans les pays circonvoisins : cette dénomination de la « Bonne Vieille » a fait croire à beaucoup de gens que la Vierge qui décore l'autel n'était que la « Bonne Geneviève de Brabant tenant son enfant ». La fontaine s'appelle du reste « la fontaine de Sainte Geneviève ».

VOIZY :

Un autre écart est encore actuellement habité : Voizy, sur la route de Villevenard à Talus. Dès 1162, il est question de Voizy dans l'histoire de l'abbaye d'Andecy. On écrivait alors « Voisie ».

ECARTS OU FERMES N'EXISTANT PLUS ACTUELLEMENT

Le moulin de Thoury : On en parle dès 1509. Le moulin a probablement cessé de fonctionner vers 1870, et les bâtiments ont été abandonnés vers 1930 parce qu'ils tombaient en vétusté.

Le hameau de Cour : La dernière maison de ce « hameau », situé sur la route de Villevenard à Courjeonnet, à gauche, et qui a compris quatre ménages, a été abandonnée en 1888. Mr Roland écrit, dans ses notes d'histoire locale, que le hameau de Cour a disparu parce que ses habitants, qui vivaient dans des bâtiments mal commodes et sans confort, sont revenus au village, où des logements mieux aménagés pouvaient les recevoir.

En face de ce hameau, se trouvait la ferme de « **La Claudine** », dont il restait encore des ruines il y a une quarantaine d'années.

LE BLICON, dont on trouve mention au XIII° siècle.
LA MOTTE, mention au XVI° siècle.
LA FERME DE MAROIS, au XVIII° siècle.
LE VAL , ferme citée en 1525.
LES CAVES, il en est question dans l'histoire du Reclus en 1569.

LA Cendrière : Chalette en parle ainsi dans l'annuaire de la Marne de 1827 :
« La Cendrière de Villevenard, sur le chemin de Baye, est vaste et en grande réputation. Ce n'est que depuis 10 ans qu'on l'exploite. La charge de deux chevaux consistant en 20 ou 25 setiers de 100 livres pesant, se vend 6 F ; quelquefois, un cheval de Champagne suffit pour emmener cette charge. Il se vend actuellement 4 à 5 mille voitures de cette cendre, plus vitriolique que sulfureuse, et qui brûle facilement. Cette cendrière occupe 12 ouvriers. On raconte qu'un jour, alors que les ouvriers revenaient l'après-midi pour travailler, ils eurent la surprise de trouver la cendrière changée en un trou rempli d'eau, trou dont on ne pouvait mesurer la profondeur. L'un des ouvriers, engageant un pari, voulut traverser le trou à la nage ; arrivé au milieu, il fut entrainé par une sorte de tourbillon et coula à pic ; il ne fut jamais retrouvé. Ce trou passe pour être un trou sans fond. »

D'autres lieudits sont encore cités dans une Topographie de Longnon, mais sans détails : La Tuilerie, Le Cour au Seigneur, Le Moulin brûlé, Les Usages, Les Folies, Jeugny, La Tannerie, La Bouguerie, Le Châtelet.

VILLEVENARD

La première fois qu'il est question de VILLEVENARD, c'est le 25 juin 850, dans une lettre du Roi Charles le Chauve, voici dans quelles conditions :

Sur une plainte de l'évêque de Châlons, Loup II, selon laquelle la plus grande partie des biens de l'église St Etienne de Châlons avait été usurpée et donnée en bénéfice, le Roi Charles le Chauve défend à l'avenir toute usurpation de ce genre, et maintient l'église en possession de ceux qu'elle détenait lorsque Louis le Pieux confisqua l'évêché audit prélat. Sans doute, l'église St Etienne de Châlons avait-elle des possessions jusqu'à Villevenard, puisqu'on en parle dans la lettre en question.

En 1131, il est question de Villevenard, qui se nommait alors Villa Bernardi, dans l'histoire de la Maison de Broyes.

En 1154, Payen de Montmort, frère de Jean de Pleurs, abandonne à Andecy des revenus et des droits qu'il possède à Villevenard, soit 8 sols de rente, et 3 muids de vin.

Dans le livre « les Vassaux de Champagne et de Brie », qui donne le nom de ces vassaux de 1172 à 1222, il est question d'un certain Jean de Villevenart…. Mais on ne sait rien de plus sur lui.

En 1208, Pierre de Montceaux, fils du seigneur Gonthier de Montceaux, qui avait des revenus à Villevenard, en attribue une partie à l'abbaye d'Andecy.

En 1197, Guillaume, sire de Loisy-en-brie, qui possède une rente annuelle de 20 livres sur la Cense de la Bouguerie, territoire de Villevenard, céda ce revenu à Andecy, afin qu'après sa mort, des messes soient célébrées pour le repos de son âme et de son épouse.

En 1712, cette cense de la Bouguerie comprenait 36 arpents de terre, rapportait 30 boisseaux de froment, 30 de seigle, 50 d'avoine et 20 d'orge. 45 ans plus tard, la Bouguerie ne compte plus que 31 arpents, et le 3 mars 1791, la ferme est adjugée à Degaulle, maire de Baye, pour 10 700 livres.

UNE CEREMONIE DE CONFIRMATION A VILLEVENARD EN 1746

Cette cérémonie eut lieu le 4 mai. Les Archives de la Marne conservent le rapport que fit le curé G. Picard à cette occasion.
« Il y a dans la paroisse, un jeune garçon nommé Joseph Regnard ; âgé d'environ 13 ans, qui mérite d'être recommandé à Votre Grandeur. Il est fort sage, et a de l'esprit, et promet quelque chose de bon s'il était poussé. Une chose assez remarquable, à son sujet, c'est qu'il est l'arrière-petit-neveu de feu Me Toussaint-Jallier, dernier curé de Villevenard.
Le sieur Jallier, dans sa jeunesse, était fils, comme celui-ci, d'un pauvre vigneron et né dans la même maison. Dans une visite épiscopale qui fut faite il y a actuellement six vingt ans dans cette paroisse par feu Monseigneur Cosme ou Henri Clausse, le jeune Jallier qui avait chanté plusieurs versets, plut à ce prélat ; il le fit recevoir enfant de chœur à la cathédrale de Chalons; il fut fait par lui chanoine et curé de Notre-Dame en Vaux, et il eut ensuite la cure de Villevenard qu'il quitta en 1698 pour se retirer à Chalons chez Me Michel Pichon, son neveu, où il est mort en 1701 ou 1702. »

Ce texte, remis par l'abbé Picard à Monseigneur Choiseul de Beaupré lors de la confirmation à Villevenard le 4 mai 1746, attire les remarques suivantes :

1) L'abbé Toussaint-Jallier est donc né à Villevenard : il y reviendra curé de 1671 à 1699. L'abbé Millard écrit à son sujet ; « Toussaint-Jallier chanoine de Notre-Dame en Vaux, pourvu de la cure de Villevenaqrd en 1671. La collégiale décida qu'il conserverait le titre honorifique de chanoine. »
2) « il y a actuellement six vingt ans, curieuse façon de compter(2), peut-être en usage à l'époque : ce qui fait donc 120 ans. L'abbé Picard hésite sur le prénom de l'évêque : « …Cosme ou Henri Clausse ». Effectivement, il s'agit de Me Henri Clausse, qui fut évêque de Châlons de 1624 à 1640.

Au temps où l'abbé Gilles Picard était curé de Villevenard, (1700-1752), il était chargé en même temps de la paroisse de Courjeonnet. En 1710, les paroissiens de Courjeonnet se

prlaignirent à l'évêque, car ils estimaient que leur curé ne s'occupait pas assez d'eux, et faisait faire le service paroissial par un vicaire. Les plaintes étaient-elles fondées ?… Toujours est-il que l'évêque retira la paroisse de Courjeonnet au curé de Villevenard et y mit un curé résident, l'abbé Herman, bientôt remplacé par l'abbé Claude Pry, et ordonna que les décimateurs de la paroisse payeraient 300 livres de portion congrue au nouveau curé. Or, parmi les décimateurs, il y avait le curé de Villevenard, qui refusa de payer sa part. Il s'en suivit alors un procès qui mit en cause l'abbesse d'Andecy, les curés de Villevenard, de Courjeonnet et de Congy. Le procès fut long et compliqué, et ne se termina que le 11 janvier 1729 ; chacun dut s'exécuter et payer la « portion » qu'il devait au curé de Courjeonnet.

Il n'est rien de tel que d'avoir des procès pour laisser un nom dans l'histoire ! Il y eut de fréquents procès entre les curés de Villevenard et l'abbaye d'Andecy, et toujours pour des questions d'intérêts. Ce sont ces procès, en particulier, qui nous ont permis de connaître les noms des curés de Villevenard, de posséder quelques renseignements sur eux.

Dans ces « Notes d'histoire », nous réservons une partie un peu plus longue aux deux curés qui précédèrent la Révolution : l'abbé Degaulle et l'abbé Delisle.

L'ABBE DEGAULLE

Au mois de juin 1949, les enfants de Villevenard qui préparaient leur communion Solennelle avaient eu l'heureuse idée de nettoyer au cimetière plusieurs tombes qui n'étaient plus entretenues. C'est alors qu'en travaillant à un endroit où aucune croix n'indiquait qu'il y avait une tombe, ils découvrirent une dalle qui disparaissait sous 25 cm de terre. Cette dalle fut dégagée, nettoyée avec précaution, et on y releva une inscription que nous transcrivons ci-dessous :

Cy git
Messire Jacques François DE GAULLE
Prêtre et curé de cette paroisse
Doyen rural de Vertus, décédé le 26 janvier
1783 dans la 68° année de son âge
Il éclaira ses paroissiens de ses conseils
et les édifia par son exemple
et ses solides instructions
pendant 34 ans il fut leur pasteur
il décora cette église et fonda la charité
établie en cette paroisse tant
pour le soulagement des pauvres malades
que pour l'intérêt d'une fille
vertueuse et indigente
et l'apprentissage d'une fille ou garçon
choisis alternativement dans cette paroisse
et dans celles de Courjeonnet et Joches
et pour dernière volonté de sa pitié filiale
à l'égard de ses père et mère
de sa tendresse purement fraternelle
pour sa sœur et de son attachement
envers ses paroissiens il voulut être inhumé
au milieu d'eux.

REQUIESCAT IN PACE

Cette dalle qui était en très mauvais état et devenait illisible, a été remplacée en 1977 par une autre dalle qui porte l'inscription suivante :

Ci-git
Messire Jacques-François
DE GAULLE
1716-1783
Curé de VILLEVENARD
de 1749 à 1783

Originaire de Châlons-sur-Marne, l'abbé de Gaulle était né en 1716. L'étude de la généalogie de la famille De Gaulle, permet de conclure que l'abbé de Gaulle était un arrière-grand-oncle du général.

De 1746 à 1749, l'abbé de Gaulle fut curé de Lenharrée et de Normée. En 1749, il devient curé de Villevenard, succédant à l'abbé Picard. Il va avoir rapidement des difficultés avec Andecy, le fermier ne l'entend pas de cette oreille, et défend les droits du propriétaire ; pour intimider ce fermier zélé et dévoué, l'abbé de Gaulle le menace de lui refuser les sacrements, à lui et à sa famille ! pas moins…..

L'abbaye prit fait et cause pour son fermier, proposa un arrangement au curé, qui accepta, et ainsi les choses s'arrangèrent.

Le curé exerçait cependant sa charge pastorale. L'inscription de sa tombe dit « qu'il éclaira ses paroissiens de ses conseils, et les édifia par son exemple et ses solides instructions »… il décora d'église, fonda une œuvre pour le soulagement des malades, s'occupa de l'éducation des jeunes. Des documents nous manquent pour avoir des renseignements plus précis.

Cependant, nous avons retrouvé aux Archives Départementales plusieurs lettres de l'abbé de Gaulle datant de 1769 et 1770. Dans l'une, il prend la défense de ses paroissiens. Il écrit, le 24 décembre 1769, à l'intendant de la province de Champagne pour lui exposer que, devant les travaux onéreux auxquels il va falloir procéder pour établir un mur autour du cimetière, et effectuer des réparations sur l'église, « ce serait un heureux et vrai moyen de tempérer beaucoup la dépense, si votre Grandeur… …/ …. …voulant bien avoir égard à la misère des temps, faisait cette charité de dispenser les habitants dudit Villevenard de leur corvée ordinaire de la première saison ; et d'ordonner qu'ils l'emploient, savoir les manouvriers à tirer des montagnes voisines les 25 et 30 toises de pierre pour ladite construction, et les laboureurs à les voiturer, ainsi que les terres et autre matériaux convenables. »

Cette requête est approuvée par le syndic, les habitants et la communauté de Villevenard, signataires d'une lettre dans laquelle il est fait état de la « grande disette de la plupart de nous, pauvres vignerons presque sans récolte depuis trois ans. »

Une autre lettre nous apprend que le curé tenait à entretenir son église, et à faire effectuer les réparations nécessaires(3). En octobre 1770, un devis de réparations de l'église et de construction d'un mur autour du cimetière se monte à 1 930 livres. Les réparations de l'église étaient plutôt des améliorations : il s'agissait de construire un

porche ou vestibule d'entrée, d'établir un portail au-dessus de ce porche, et d'élargir les trois vitraux du collatéral au midi.

Le Seigneur Berthelot de Baye, seigneur de Villevenard, s'opposait à ces dépenses, les trouvant exagérées. Il accusait le curé d'avoir forcé la main du syndic et des autres responsables pour qu'ils reconnaissent l'urgence des travaux. Le Seigneur de Baye se plaignait surtout parce qu'il devait financer une grande partie des travaux, étant seigneur de Villevenard : « Ces dépenses, écrit-il à l'Intendant de Champagne, tomberont pour la plus grande partie sur moi comme seigneur de Villevenard…. Dans un temps où les seigneurs et les personnes aisées doivent tant de secours aux malheureux… »

En somme, chacun prêchait pour son saint ; le curé voulant améliorer l'état de son église et y effectuer des réparations, et le seigneur préférant garder son bien pour subvenir aux besoins des malheureux…. Nous ne savons pas comment se termina ce différent.

Les archives de la mairie de Villevenard possèdent les registres précédant la Révolution, sur lesquels nous retrouvons la signature de l'abbé De Gaulle à la suite des actes religieux qui eurent lieu pendant les trente-quatre ans qu'il demeura à Villevenard. Sur les registres de Baye, nous relevons également la signature de l'abbé De Gaulle, en particulier lorsque le curé baptisa des neveux et nièces, enfants de son frère qui habitait Baye.

Le seigneur Berthelot de Baye, seigneur de Baye et Villevenard, n'avait pas facilité - nous l'avons vu - les projets du curé de Villevenard pour les réparations de son église ; cela n'empêcha pas que quand François Berthelot mourut, l'abbé De Gaulle présida ses obsèques, le 4 septembre 1776, en l'absence de l'abbé Martinot, curé de Baye.

Après 34 ans de ministère sacerdotal à Villevenard, l'abbé De Gaulle y mourut à l'âge de 68 ans, le 26 janvier 1783. Voici son acte de décès et d'inhumation, extrait du registre de la mairie :
« L'an de grâce 1783, le 26 janvier, est décédé Messire Jacques-François DE GAULLE, prêtre curé de la paroisse de Villevenard, doyen du doyenné de Vertus ; et le 27, son corps a été inhumé au cimetière de cette paroisse par moi, Louis Duginot, prêtre et curé de la paroisse de Congy, en présence de Mrs les curés soussignés. »
Ont signés les curés de Congy, Etoges, Champaubert, Vert, Oyes et Fèrebrianges.

Le successeur de l'abbé de Gaulle fut l'abbé Delisle, dont nous allons maintenant parler.

L'ABBE DELISLE

A vrai dire, il ne fut pas le successeur immédiat : entre l'abbé de Gaulle et l'abbé Delisle, l'abbé Massia resta un an à Villevenard, et l'abbé Dret, quatre ans. C'est en 1788, que l'abbé Delisle arriva à Villevenard, voici le procès-verbal de sa prise de possession :

« L'an 1788, le 22 avril, j'ai été mis en possession de la cure de Villevenard, dite de Saint Alpin, par Monsieur Couteau, notaire royal et apostolique du diocèse de Châlons ; j'étais assisté à cette prise de possession de Mr le curé de Fèrebrianges, promoteur rural, et de presque tous les Messieurs les curés et vicaires de la conférence . Mr le curé de Congy, doyen du doyenné de Vertus, ne s'y trouvait pas, parce qu'il était dangereusement malade. L'acte de prise de possession a été signé du syndic, marguillier en charge et principaux habitants de cette paroisse ; j'ai eu la cure de Villevenard après avoir été trois

ans et demi curé de Saint Jean au Marché de la ville de Troyes, et j'ai été présenté avec Me Dret, troyen. »

(du registre de la mairie)

(signé) David DELISLE

Curé de Villevenard.

Né à Paris vers 1753, l'abbé Delisle avait donc été trois ans et demi curé de Saint Jean au Marché de Troyes.

Le 16 octobre 1788, l'abbé Delisle assiste à Congy à la bénédiction d'un calvaire au cimetière, calvaire donné par le curé de la paroisse, l'abbé Bugnot.

L'abbé Delisle est à peine arrivé à Villevenard que la Révolution de 1789 secoue la France. Lorsqu'il s'agit de prêter serment ou de refuser, il n'hésite pas : il prêtre serment, sans retard, dès le 30 janvier 1791, en même temps, du reste que ses confrères voisins de Baye, Congy et Courjeonnet.

Ses sentiments en faveur de la Révolution s'étaient déjà manifestés le 14 juillet 1790. Pour une cérémonie qui eut lieu à cette date à Villevenard, il composa une sorte de psaume, en arrangeant, pour les besoins de la cause, des versets de différents psaumes de la Bible. Nous devons tous ces renseignements à l'abbé Millard, dans son volume «Le Clergé du diocèse de Châlons- sur-Marne sous la Révolution ».

Le « psaume » fut présenté à la municipalité de Paris, sa ville natale, puis chanté lors de la grandiose cérémonie du 14 juillet 1790 à Villevenard ; il fut même chanté 3 fois : à la procession précédant la messe, à l'offertoire, et le soir à la procession qui précéda le Salut du Saint Sacrement. L'abbé Millard nous a conservé ce psaume, dont voici quelques versets :

« Cantate Domino canticum novum,
Cantate Domino omnis Gallia.
…
Lutetia, civitas Dei, luce splendida fulges,
Et omnes fines regni servient tibi.
…
Lex dominabitur a mari ad mare
A flumine Sequana usque ad terminos Gallia.

Etc….

L'abbé Millard détaille la cérémonie avec beaucoup de précisions : « …. Le curé avait tracé l'ordre de la cérémonie : « On viendra à l'offrande comme à Pâques, les hommes, les femmes, même les petits enfants ; et avant de baiser la patène, on dira : 'je jure….. »

Les quatre capitaines commanderont leurs troupes en armes ; ils ont été prendre leurs ordres chez M. de Baye, commandant du canton. Les cloches annonceront la fête du 13 au soir et le 14 à trois heures du matin ».

Le curé officia en ornements bleus, le diacre en rouge et le sous-diacre en blanc. Il y avait six chapiers qui marchaient à la procession deux par deux, deux en chape de couleur bleue, deux en rouge et deux en blanc.

Le maire de la commune, Nicolas Guichard, exécuta la musique avec sa vielle, accompagné de deux violons qui se trouvaient dans la paroisse. Le pain bénit fut offert par Mme Mainguet, femme de Mr Mainguet, « notre électeur au département ».

Le curé invita la municipalité à dîner ; c'était un repas frugal ; on but à la prospérité de la nation, de la loi et du Roi ; à la santé des braves paroissiens, à celle des députés, à celle de Mr De Bailly, de Mr de La Fayette. On chanta plusieurs chansons. Après le dîner, le maire, accompagné du curé, de la municipalité, firent ouvrir le bal.

A six heures, au dernier coup du salut, tout le monde se rendit à l'église. Le curé renouvela son serment. Le maire, dans le procès verbal qu'il traça ensuite de la cérémonie, ajouta : « Le curé nous a confirmés dans les sentiments, si nous avions encore besoin, sentiments sans lesquels on ne peut faire son salut. »

L'abbé Millard qualifie ce curé de « curé lettré, émule de David, le roi prophète, son glorieux patron », auquel il avait fait de nombreux emprunts, cousus bout à bout, pour former le cantique dont nous avons donné quelques versets à la page précédente.

Assermenté, l'abbé Delisle continue son ministère sacerdotal à Villevenard. Comme pour l'abbé De Gaulle, les registres de Villevenard renferment sa signature au bas des actes religieux qu'il effectua.

Le 31 octobre 1792, les paroissiens de Villevenard peuvent voir sur la porte extérieure de la maison commune, une publication de mariage qui les laisse rêveurs : celle de leur curé avec Marie-Rose Véronique Michel, de Villevenard, âgée de 28 ans, (le curé en a 40). Le mariage a lieu le 12 novembre 1792, « à l'arbre de la liberté », comme l'indique le registre de la mairie.

L'abbé Delisle voulut continuer à exercer son ministère sacerdotal à Villevenard…. Il subit de nombreux affronts, dut quitter Villevenard, et s'en alla au Bricot, près du Meix Saint Epoing, au sud-est d'Esternay. Les registres de l'état civil du Bricot indiquent Delisle comme « ministre du culte » en 1793. C'est cette même année qu'il remet ses lettres de prêtrise, le 7 décembre. Il quitta alors le Bricot pour s'installer à Barbonne.

Puisque nous sommes à l'époque de la Révolution, notons que quelques années auparavant, en 1773, il y avait à Villevenard :

79 Feux roturiers
1 Feu éclésiastique

124 Hommes
144 Femmes
23 Garçons
40 Filles

soit au total : 331 Habitants.

Le procès verbal des CAHIERS de DOLEANCES du 1er mars 1789, indique 90 Feux.

Un annuaire de la Marne (Matot Braine), qui date de 1823 donne sur Villevenard les renseignements que voici :

« Villevenard est un gros village de 85 Feux, peuplé de 338 habitants. Ils sont cultivateurs, vignerons et manouvriers. Le village est divisé en îlots, dont l'un se nomme « le Châtelet ». La rue principale est longue et sinueuse, assez mal pavée, faisant un coude près de son église…. Au pied, sort une source qui alimente un abreuvoir communal…

On compte dans le pays 19 cultivateurs, 2 teinturiers ambulants. Les habitants de Villevenard boivent communément l'eau de leurs puits, et envoient 70 enfants à l'école, mais seulement pendant 4, 5 ou 6 mois de l'année. Quelques uns sèment le chanvre dans de petits rayons formés et remplis à la bêche.

Les habitants sont peu empressés au dessèchement des marais. Le projet en était suivi avec ardeur depuis Louis XIV ; le dessèchement offre d'ailleurs de grandes difficultés. Le village compte un maréchal, un charron, un cordonnier, un tailleur, deux maçons, six tisserands et trois cabaretiers.

Comme il ne règne pas ordinairement de fièvres malignes à Villevenard, on peut croire que le voisinage des marais n'est pas essentiellement malsain ; mais il est à croire que ses exhalaisons font prendre aux orages qui se forment ou qui passent au-dessus un caractère dévastateur ; celui du 6 mai 1822 qui a désolé Châlons, et celui de l'année suivante qui a ravagé Thibie, Fagnières, etc… venaient de ce côté.

Les produits des vignes de Villevenard ne sont ni très abondants, ni délicats : on en arrache beaucoup. La culture du chanvre se borne à 8 arpents.

La charpente du clocher, ébranlée, menaçait ruine en 1823, époque à laquelle elle a été réparée moyennant 800 F. La cure de Villevenard valait 10 000 livres, sur lesquelles le curé payait 600 livres aux Dames d'Andecy, 300 livres aux moines de Gaye, et il était obligé d'entretenir à Courjeonnet un vicaire qui lui coûtait 300 livres et auquel sa table était ouverte. La dîme seule produisait jusqu'à 100 pièces de vin.

Environ 800 pieds de tabac ont été détruits en 1821 à Villevenard , dont le sol convenait à cette plante, et où le « Virginie » prospérait.

Rapport intéressant, car il « situe » Villevenard en 1823, et nous donne d'intéressants renseignements sur la vie et l'activité du village de l'époque.

Au cours du XIX° siècle, la commune fit d'importants travaux sur les bâtiments communaux, en particulier sur l'église. C'est en 1855 que l'on construisit l'école qui existe actuellement. En 1882, le nombre des enfants étant important, on construisit une seconde classe (l'actuelle « salle des ventes »). La population était alors de 380 habitants ; les enfants qui fréquentaient la petite classe étaient au nombre de 40, soit 22 filles et 18 garçons, ceux qui fréquentaient la grande classe étaient 53, 27 filles et 26 garçons. Soit au total 93 enfants.

DEUX EPIDEMIES : CHOLERA (1854) et TYPHOÏDE (1904)

Le choléra de 1854 fit de nombreuses victimes, non seulement dans les environs des marais, mais même jusqu'à Connantre, par exemple. En 1854, il y avait à Villevenard 354 habitants ; 38 personnes moururent cette année là dont 34 du choléra (15 du sexe masculin et 19 du sexe féminin), c'est à dire un dixième de la population, de quoi vider rapidement le village. Les décès s'échelonnèrent du 8 juillet au 18 septembre.

Cinquante ans plus tard, en 1904, plusieurs personnes moururent de la fièvre typhoïde, dans la partie basse du pays. Cette fièvre fut attribuée à la pollution (le mot n'est pas nouveau !) de 3 puits : l'un dans la cour Lefranc et consorts ; l'autre dans la cour de la maison Fautier ; et le troisième dans la maison de Mr Cré. Dans la partie haute du village, aucune épidémie.

Si cette épidémie de typhoïde inquiéta beaucoup de personnes, elle fit heureusement bien moins de victimes que le choléra.

Le XIX° siècle s'acheva par une cérémonie de confirmation, le 11 mai 1892, cérémonie présidée par Monseigneur Sourieu, qui confirma 16 enfants, dont 8 de Villevenard. Trois des personnes qui avaient été confirmées à cette date entouraient encore Monseigneur Pierard lors de la confirmation à Villevenard, le 17 juin 1952, Monseigneur Pierard confirma 31 enfants de Congy, Baye et annexes.

En 1893, l'année fut sèche, très sèche ; aussi, le 9 août, le conseil municipal décida qu'en raison du degré de maturation du raisin, et de la précocité des vendanges, la fête patronale qui devait avoir lieu le 10 septembre serait avancée au 27 août. Cette année exceptionnelle a laissé un souvenir ; en haut du portail de la ferme de Mr Thomas, une inscription est gravée sur la pierre :

V A
VIN
En
AOUT
1893

VINGTIEME SIECLE

En septembre 1914, la commune de Villevenard était « aux premières loges » lors de la bataille de la Marne. Nous renvoyons pour cela au volume de Charles Le Goffic « Les Marais de Saint- Gond ». Dans l'entrée en matière, Le Goffic écrit qu'il séjourna à Villevenard en préparant son ouvrage pour mieux étudier la façon dont se passa cette bataille mémorable.

Villevenard obtint la Croix de Guerre (J.O. du 18 juin 1921).
19 soldats tombèrent au champ d'honneur ; leurs noms sont inscrits sur une plaque apposée au mur de la mairie, ainsi que sur le Monument aux Morts, érigé en 1923.

Dans la période d'entre les deux guerres, la commune fit installer l'eau et l'électricité.

Le guerre de 1939-1945 fit une victime : René Dennevert, décédé en 1940 des suites d'une maladie contractée au début de la même année.

Lors de l'attaque de 1940, plusieurs soldats étrangers à la commune, entre autres des Bretons, furent tués sur le territoire de Villevenard ; inhumés provisoirement au cimetière, ils furent par la suite transportés soit dans leur cimetière familial, soit dans un cimetière militaire.

En mars 1948, un nouvel **arbre de la liberté** fut planté auprès du vieil « ancêtre » : ce dernier avait été planté après la Révolution de 1789, puisque, en page 11 nous parlons d'un mariage qui eut lieu près de cet arbre. (4)

En février 1951, l'église est électrifiée. En 1953, le cimetière est pourvu de l'eau courante. En novembre 1954, les vitraux de la chapelle de la Sainte Vierge sont entièrement remis à neuf par Mr Mauret, d'Heiltz-le-Maurupt.

Le recensement civil de 1954, fait apparaître une diminution de 44 habitants en comparaison du précédent recensement de 1946.

En 1956, la couverture de la tour du clocher est complètement réparée. Le projet était à l'étude depuis plusieurs années. A cette occasion, le coq, selon la tradition, est promené dans le village.

En 1958, la guerre d'Algérie fit une victime à Villevenard ; le soldat Henri GOBIN est tué le 17 novembre près d'Orléans-Ville. Son corps fut ramené au cimetière de Villevenard le 5 janvier 1959. La médaille militaire lui fut décernée à titre posthume le 19 mai 1959.

En 1959, c'est aussi une autre année très sèche : la fête est avancée de 8 jours et la vendange à lieu en septembre.

Le vieil « arbre de la Liberté » dont nous parlions un peu plus haut, est très touché par la tornade du 12 juillet 1961 : deux branches doivent être coupées.

Le 14 janvier 1962, un nouveau Chemin de Croix, dû à un généreux donateur, est inauguré à l'église, en présence d'une assistance fort nombreuse. Il remplaçait des tableaux anciens très endommagés.

En 1963, les Beaux Arts réparent la toiture du bas-côté gauche de l'église. A cette occasion, la toiture est un peu « baissée », afin de dégager les fenêtres romanes.

En juillet 1964, la Préfecture permet le déplacement de la Chaire à prêcher, « étant donné que cette chaire n'a aucun intérêt artistique et que sa conservation n'est donc pas à assurer ». A cette occasion, on a trouvé sous son plancher un livre d'Ordonnances de l'Evêque de Châlons », de 1657, format 14 x 8, 436 pages. Sur une page blanche de ce livre, nous avons trouvé l'inscription suivante : « Le présent livre appartient à son maître ; celui ou celle qui le trouveront auront la bonté de me le rendre ; ce livre appartient à Claude-François Degaulle, c'est à lui. 1756 ». A un autre endroit, on lit : « Claude-François Degaulle, neveu de Monsieur le curé, fils de Claude Degaulle, son père. »
Ce Claude-François était né en 1746, il avait donc 10 ans quand il écrivit ces mentions sur le livre ; il écrit du reste à la fin du livre : « écolier à Villevenard ». Il épousa en 1772, à Baye, Marie-Françoise Boulanger ; il était marchand, bailli, greffier en la justice de Baye, maire de Baye en 1790. C'est en cette qualité qu'il procéda à l'inventaire d'Andecy le 29 mai 1790. Il fut inhumé à Baye le 15 août 1791, âgé de 45 ans…. Inutile de vous dire que la restitution était difficile à faire ! Le livre fut déposé à la bibliothèque du Grand Séminaire de Châlons.

Au début de 1967, les P et T suppriment la poste du village : elle est remplacée par un bureau mobile rural qui stationne chaque matin durant une heure. Au cours de l'été, des recherches ont été entreprises pour retrouver les anciens calvaires qui existaient sur le territoire. Il y avait anciennement « La Croix de Voisy », située à mi-chemin entre Villevenard et Congy,(?) à l'embranchement du chemin des Trépassés. On en a retrouvé le socle, en pierre, en forme de tronc de pyramide, de 45 cm de côté au ras du sol. Le socle est très profondément enterré. La croix disparut il y a environ 25 ans, vers 1942. Disparue aussi au même moment, la Croix de Cour, placée à la sortie de Villevenard vers Courjeonnet. La croix qui surmontait la chapelle de « la Vieille Andecy » fut descendue, à cause du risque qu'elle présentait ; elle a été mise de côté, en attendant de la replacer dans les environs de la chapelle, qui tombe en ruines, afin d'en conserver le souvenir.

Au moment de Noël 1968, une statuette « Le Christ aux liens » placée dans la chapelle de la Sainte Vierge, fut dérobée par des voleurs qui sévissaient dans toute la région depuis

plusieurs mois. Ces voleurs furent appréhendés le 13 février dans la région de Sézanne (ils avaient dérobé la Vierge de Joches le 11 janvier). Ils furent condamnés le 12 août 1969, le voleur à deux ans de prison, et sa complice à 18 mois. Ils firent appel : la complice vit sa peine confirmée en raison de son âge (20 ans) : pour le voleur la justice décida que la détention préventive ne serait pas imputée, c'est à dire qu'il écopait de 8 mois de prison supplémentaire.

La statue de Villevenard fut retrouvée dans la maison de campagne des voleurs en Seine-et-Marne, et celle de Joches le fut chez un antiquaire parisien.

Le 27 juillet 1971, le clocher de Villevenard est foudroyé, au cours d'un orage matinal. Les travaux de réparations seront exécutés au cours du mois d'août de l'année suivante. Un paratonnerre est posé afin d'éviter le retour de pareil dégât.

Le beffroi venait d'être réparé ; en effet, le 17 octobre 1970, à l'occasion d'une sonnerie pour un mariage, le battant de la cloche se détacha et tomba sur la voûte. Le beffroi avait été disloqué : il fut réparé en juin 1971 et un battant neuf fut remis. (5)

Nous arrêtons ici nos « éphémérides », et nous allons donner maintenant quelques généralités sur le village.

On trouvera plus loin dans la liste des instituteurs le nom de Mr Roland. Cet instituteur commença les fouilles préhistoriques à Villevenard après le Baron de Baye. Il constitua un début de musée, qui devint très vite fort conséquent. Les fouilles furent continuées par Mr Pierre Hu, gendre de Mr Roland, qui organisa le musée d'une façon très scientifique. Ce musée est très instructif pour les personnes qui s'intéressent à la préhistoire (il a été acquis par le musée St Rémi à Reims où une salle porte le nom Roland-Hu) *Voir un peu plus loin quelques lignes relatives à Mr ROLAND.*

Mr Roland a laissé des « notes » sur Villevenard et sa population qu'il connaissait très bien à cause de sa profession. Il écrit , par exemple, ceci au sujet des Ponts de Villevenard : ….Jusqu'en 1860, il n'y avait pas de ponts dressés sur les routes et les chemins. Les voitures passaient à gué ou dans l'eau pour traverser la route à Thoury (le ru Maurupt), à la rue du Grand Puits (le Bonon), à la rue Hautefeuille (le Bonon) ; des passerelles étaient établies pour les piétons.

Au sujet de la dépopulation du village :

« ….En 1773, il y avait 331 habitants, en 1851, 384 et en 1911, 309. La mévente des raisins pour les maisons de Champagne, le manque de matériel vinaire pour fabriquer vin rouge et vin blanc, la difficulté de concurrencer les vins du midi et de l'Algérie pour le degré et pour le prix, ont obligé les enfants des familles nombreuses à s'expatrier. Ils sont partis se placer dans les maisons de commerce comme employés ; dans les diverses administrations ; certains fils se sont engagés dans l'armée, etc…. Et puis, les ménages ont eu moins d'enfants. Par surcroît, le phylloxéra a obligé le vigneron peu fortuné à arracher et à abandonner certaines parcelles de vignes. » (Ajoutons aussi que 19 jeunes hommes ont été tués à la guerre 14-18)

En 1935, la population descendait à 235 habitants, en 1972 : 211, et en 1977 : 202. La diminution du nombre des habitants a eu pour effet un nombre moindre de mariages… Les quelques mariages qui ont eu lieu n'ont pas donné naissance à de nombreux enfants, les jeunes mariés ne sont pas restés sur place…. Cependant, il faut noter que depuis 1969, 5

jeunes ménages se sont installés à Villevenard, après leur mariage : il y a peut-être là un bon signe…

ARTISANATS ET COMMERCES

Comparaison entre 1827, 1959 et 1972

	1827	1959	1972
Teinturiers	2	-	-
Maréchal	1	-	-
Charron	1	-	-
Cordonnier	1	-	-
Tailleur	1	1	-
Maçon	2	-	-
Tisserands	6	-	-
Cabaretiers	3	2	2
Garagiste	-	-	1
Tonnelier	-	1	1

LES MAIRES DE VILLEVENARD

MICHEL	Charles	-	an XIII
MATHIEU	Pierre	an XIII	1819
GUENON	Jean-Baptiste	1819	1848
BACHELIN	Louis-François	1848	1862
NIQUET	Augustin	1862	1868
RAVILLON	Auguste	1868	1878
LEFRANC	Prudent	1878	1890
THIBAUT	Dina	1890	1892
GAUDEZ	Pierre-Alphonse	1892	1895
JOLY	Auguste	Mai à Juillet	1895
THIBAUT	Dina	1895	1896
LAURENT	Marie	1896	1904
NIQUET	Henri	1904	1909
CHERE	Achille	1909	1919
BROCHOT	Hypollite	1919	1924
CHERE	Achille	1924	1925
NIQUET	Albert	1925	1929
JACQUESSON	Maurice	1929	1945

VALLAT	Georges	1945	1947
RENARD	Marcel	1947	1965
JACQUESSON	André	1965	1971
RENARD	Robert	1971	-
NOMINE	Claude	-	-
BANDRY	Catherine	-	-

LES INSTITUTEURS DE VILLEVENARD

Avant 1844 (?)	Augustin THIEBLEMENT
1844 – 1852	Michel LESEURE
1852 – 1871	Emile NOËL
1871 – 1887	THIREZ
1887 – 1897	EGRET
1897 -	HENRY
1898 – 1925	Mr ROLAND
1925	Mr MORELLE
1926 – 1956	Mme Julia BARNIER
1956 -	Mme Jacqueline COFFINET

LES CURES DE VILLEVENARD

En 1217, un curé de Villevenard signe : « J. doyen de Villevenard », dans une charte de la Charmoye (abbaye voisine de Montmort).

1446	Charles DES GRANGES
1501	Pierre OUDART
1525	Jean HUYARD
1584	Jean MICHELET
1629	Jean MORISET
1630	Durand JALLIER
1636	Philibert CHARPENTIER
1645	LEJEUNE
1669	TRUMEAUX
1671 – 1699	Toussaint JAILLER, originaire de Villevenard
1700	Gilles PICARD, né à Vitry-le-François en 1668.
1752 – 1783	Jacques-François DEGAULLE
1783	MASSIA
1784 – 1788	DRET

1788 – 1792	René-David DELISLE
1792	André LEGENTIL
1793	JARRY
1807	CLAIRENVAL
1829	LETOFFE (de Baye)
1833 – 1845	DRIGEON
1846 – 1884	MOGIN (de Congy)

de 1862 à 1884, un abbé HENRIET est en congé de maladie à Villevenard ; il était aveugle.

1884	FRAPART (de Congy)
1885 – 1921	ROUYER, habitant Villevenard.
1922 – 1928	RAFLIN (de Baye)
1929 – 1930	MAILLARD (de Congy)
1931 – 1934	RAFLIN
1934 – 1947	Georges BLARD, de Baye.
1947 -	René GUILLEMIN, de Congy.

PRETRES ORIGINAIRES DE VILLEVENARD

Au XVII° siècle : Toussaint JALLIER

Au XIX° siècle : Louis MICHEL, né le 25 février 1838 ; ordonné prêtre à Reims le 16 juin 1864. Vicaire à Vitry, curé de Saron-sur-Aube le 1er novembre 1870 ; de Marcilly, le 1er juillet 1878 ; il y mourut le 10 mars 1883 âgé de 45 ans.

L'EGLISE DE VILLEVENARD

Nous terminerons ce travail par une étude de l'Eglise , reprenant ce que le « Surmelin » écrivait dans son N° 132 de mai-juin 1966, sous la signature de la « Commission de visite des Eglises », et en y ajoutant quelques notes complémentaires.

« Lorsqu'on arrive de Baye à Villevenard par la route qui longe les marais de Saint Gond, on est heureusement surpris par le tableau très harmonieux que constitue l'église, un des joyaux d'architecture romane de notre petite région. Jadis, un arbre dit « de la liberté » et un poteau téléphonique bouchaient la vue. Désormais, on peut l'admirer à loisir.

Une nef romane austère percée d'étroites fenêtres, une élégante tourelle flanquant le transept nord, le tout dominé par unes tour romane octogonale : telle nous apparaît l'église de Villevenard. Ce qui fait sa gloire, c'est évidemment cette magnifique **tour octogonale** en pierre, percée de fenêtres géminées à colonnette centrale. Unique dans la Marne, hormis celle plus modeste de Saint Gilles près de Reims. Cet ensemble a été habilement restauré récemment par les Beaux Arts. A noter en particulier le beau travail réalisé par les couvreurs sur le clocher et mieux encore sur la tourelle. Quant à l'architecte, il a eu l'heureuse idée de dégager les fenêtres à

demi aveugles de la nef en rendant de la pente à la toiture du bas-côté nord. Ces travaux de restauration ont eu lieu en deux fois. Une première tranche en 1954 – 1955 pour la réfection de la flèche du clocher qui a coûté 2 048 496 AF (3122,91 €) dont 409 200 AF (623,82 €) à la charge de la commune. Une deuxième tranche pour les travaux de la nef et de la tourelle en 1962 – 1963 se montait à 4 000 000 AF (6097,96 €) avec une participation communale de 912 000 AF (1390,34 €). Donc l'effort de la commune a été –en moins de 10 ans- de 1 321 200 AF (2014,16 €), ce qui mérite d'être souligné, d'autant plus que Villevenard ne compte que 212 habitants.

En pénétrant à l'intérieur par un porche roman très pur, on est quelque peu déçu de prime abord, car la nef romane à quatre travées est plafonnée par un mauvais plancher de bois peint qui cache une intéressante charpente en berceau. Au cours d'un nettoyage de l'église en 1976, les piliers carrés ont été débarrassés du badigeon qui en cachait les pierres. Mais nous tombons en arrêt devant une grille très ouvragée de la fin du XVIII° siècle (sur les bas-côtés, une date : 1775). Elle clôt la nef tandis que deux autres éléments d'un dessin encore plus fin sont placés en haut des bas-côtés. Ces grilles en fer forgé furent scellées ici sous le « règne », à Villevenard, de l'abbé Degaulle, un arrière grand oncle du Général Charles de Gaulle. On le disait fort dévoué à ses ouailles, mais aussi très autoritaire. Sa tombe fut retrouvée dans le cimetière proche et restaurée par M. l'abbé Guillemin, l'actuel desservant de la paroisse. Dans le même cimetière, repose le corps de Mr Roland, instituteur de Villevenard, de 1897 à 1924. Dans une émission régionale, le 27 février 1966, l'ORTF, après avoir montré quelques vues caractéristiques de l'église, a évoqué ces deux figures du passé : le prêtre du XVIII° siècle et l'instituteur du XX°. Chacun dans sa sphère aura marqué ici son passage. Mr Roland était passionné d'archéologie. On lui doit la découverte des grottes préhistoriques de Courjeonnet et de Villevenard. Il s'était constitué un musée préhistorique personnel très riche en pièces de toutes sortes concernant toutes les époques depuis l'âge de la pierre taillée jusqu'à l'époque franque, ainsi qu'en monnaies anciennes recueillies aussi bien en surface que dans les tombes. Son gendre, Mr Pierre HU, professeur au Lycée d'Epernay de 1933 à 1960, en a fait une présentation très documentée dans cette émission.

Le chœur carré, est très agrémenté de boiseries sculptées du XVIII° siècle, mettant en valeur un autel en bois doré de la même époque. Derrière l'autel, une niche haute renferme un reliquaire contenant des reliques de Saint Alpin, ancien évêque de Châlons, à qui est dédiée l'église, et une grande et belle statue en bois représentant le même Saint Alpin revêtu de la chape, crosse en main et mitre en tête. Parce que peinte en blanc, on pourrait se laisser abuser et s'imaginer que cette statue n'est que du plâtre, alors que nous sommes en présence d'un bois de haute qualité. Deux autres grandes statues en bois se font face de chaque côté du chœur, ce sont Saint Eloi et Saint Vinccnt, les deux inséparables que l'on retrouve en chacune de nos églises et pour qui cultivateurs, artisans et vignerons ont encore de la vénération.

Il faut dire un mot aussi des transepts. Leur style gothique prouve que l'église romane a été remaniée au XIV° siècle. Dans le transept sud, un autel daté de 1758, est dédié à Saint Bon. En effet, des recherches historiques sérieuses ont révélé l'existence à cette époque et en ce lieu d'un pèlerinage florissant en l'honneur de Saint BON invoqué dans toute la région pour la guérison de toutes sortes de panaris appelés « mal de Saint Bon » ; c'est ce qui explique également la présence dans le chœur d'un grand tableau représentant Saint Bon entouré de personnages qui lui présentent leurs mains ou leurs jambes malades. »

Saint Bon était évêque de Clermont. Il naquit vers 623 et mourut le 12 janvier 706. Un rapport de confirmation de Villevenard –conservé aux Archives de la Marne- indique qu'au milieu du XVIII° siècle, son culte était en honneur : …. » Il y a aussi dans l'église, dit ce rapport, un autel dédié à Saint BON, évêque de Clermont, pour qui on a beaucoup de dévotion ; on y vient de loin pour l'invoquer et faire bénir de l'eau sur cet autel, surtout pour certains panaris qu'on appelle dans le pays « le mal de Saint Bon … »

En 1885, on a découvert dans l'église, par hasard, derrière le meuble de la sacristie, la copie d'un procès-verbal, faite vers 1710, par Gilles Picard, curé de la paroisse, ce procès-verbal relatait qu'en 1562, l'abbesse d'Andecy, Marguerite Desmarins, avait quitté Andecy par crainte des Protestants qui se livraient à des pillages : curieuse et intéressante découverte derrière un meuble de sacristie !

En 1791, l'église s'enrichit de l'orgue de l'abbaye d'Andecy, qui fut vendu pour la somme de 400 F lorsque le couvent fut désaffecté. En 1823, Chalette, dans son « annuaire de la Marne », le signalait en mauvais état. Il est depuis longtemps hors d'usage.

« Dans le transept nord, se trouve un autel à retable de même style que celui de Saint Bon, mais ici nous y admirons une belle Vierge à l'Enfant, statue de bois du XVIII° siècle. Cette chapelle renferme des fresques, l'une des curiosités de l'église de Villevenard : On reconnaît surtout « le songe de Jacob » d'une facture assez primitive, et, dans un angle une « pieta » fort bien exécutée avec deux personnages plus petits en prière, sans doute les donateurs. Un monogramme « I.H.S. » et les vêtements des donateurs permettent de dater ces peintures comme étant de la deuxième moitié du XVI° siècle. Ces fresques revêtues d'un badigeon ont été découvertes et décapées par un long et minutieux travail, en 1935, par l'abbé Georges Blard » prédécesseur du curé actuel.

« On remarquera, dans la même chapelle, une petite « Cène » très curieuse, peinte sur verre selon une technique assez particulière, (c'est un fixé, actuellement chez madame Bandry) et un tableau représentant Saint Alpin, patron de la paroisse, avec en arrière-plan, l'église de Villevenard et la butte du Chenaille. Il y a également un tableau de St Gilles

L'église possède encore six statuettes en bois, un Christ primitif en bois dans la nef, un Christ aux liens, et dans le fond de l'église, une crèche en bois peint.

Dans la tour –dont deux faces portent des inscriptions latines extraites du psaume 54, et dont une face porte la date de 1741 –se trouve un cloche de belle proportion, datant de 1683. Elle eut pour parrain le Baron de Baye et pour marraine Dame de Savigny, de Méry-sur-Marne. Voici les inscriptions relevées sur la cloche, telles que nous avons essayé de les déchiffrer, elles ont été martelées à la Révolution :

JESUS MARIA. J'AI ESTE BENITE EN L'AN 1683 PAR MRE TOUSSAINT JALALIER PBRE ET CURE DE VILVENARD. PARRAIN MICHEL PIERRE MARCHER CONE-----EN SES CONSEILS-----EN LA ------BRE DES ----TES----- EUR BARON DE BAYE BANAY TALU VILLEVENARD JOCHE ET DORMOY LE DAVIEU EN VALOIS. MARRAINE HAULTE ET PUISSANTE DEMOISELLE ANNE ANGELIQUE DE SAVIGNY DAME DE MERY SUR MARNE. ANNE JAMAR PREVOST CLAUDE LE BEAUX ROES-IS ; AL CHARLES MATHIEUX GREFFIERT GUILLAUME BLANCT HENRY LARCHE BRIE-BILLET MARGUILLIER ---- IS-IOFFE .

Une tradition veut que la cloche se nomme Charlotte : rien ne permet de l'affirmer, du moins d'après l'inscription. Quant au poids, on parle de 4 000 kg : c'est bien exagéré : d'après sa hauteur, son épaisseur et sa circonférence, elle pèse –semble-t-il – environ 1 500 kg.

Les archives religieuses de Villevenard (à l'évêché de Châlons), possèdent un procès-verbal de visite décanale en date du 26 novembre 1851 ; on y lit notamment « …cette église est distinguée parmi celles du canton, c'est un motif de plus qui doit engager les paroissiens à y venir exactement… »